

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur le rétablissement de l'ordre public et le respect de la loi face aux violences urbaines et sur la lutte contre les discriminations sociales, à Paris le 10 novembre 2005.

Je voudrais d'abord dire que, face aux violences urbaines, il y a, chacun le comprendra, un préalable. Il y a un préalable qui est le rétablissement de l'ordre public et le respect de la loi. J'ai pris, dans ce domaine, toutes les mesures nécessaires, après avoir consulté, bien entendu, le Premier ministre et le gouvernement, toutes les mesures qui s'imposaient.

Je voudrais, à cette occasion, ayant donné aux forces de sécurité les moyens dont elles avaient besoin, rendre un hommage particulier au professionnalisme et au sang-froid des forces républicaines de sécurité. Je salue, dans le même esprit, nos pompiers, nos magistrats, les maires et élus municipaux, les travailleurs sociaux qui se sont mobilisés avec beaucoup d'intelligence, avec beaucoup de volonté, de détermination pour faire face à ces mouvements et à ces violences.

Cette mobilisation doit se poursuivre et je voudrais appeler chacun au respect, de sa propre responsabilité, ceci notamment concernant les parents des trop nombreux mineurs qui, trop souvent d'ailleurs, poussés en avant par leurs aînés, ont participé à ces violences urbaines. Nous sommes donc dans le temps de l'action, de l'action pour rétablir l'ordre public et c'est ma priorité.

Alors, cela ne doit pas nous empêcher de comprendre qu'il y a un problème et que ce problème s'analyse en terme simple qui est celui de l'égalité des chances, du respect de la personne, de toute personne dans la République. Et il faudra, bien entendu, tirer, le moment venu et l'ordre rétabli, toutes les conséquences de cette crise et le faire avec beaucoup de courage et de lucidité. L'exigence, c'est de répondre de manière forte et rapide aux problèmes indiscutables qui se posent à beaucoup d'habitants des quartiers déshérités dans l'environnement de nos villes.

Je voudrais tout de même rappeler qu'une action importante, je dirais, considérable, notamment sur le plan financier et sur le plan de l'intelligence des principes mis en œuvre, a été engagée pour répondre à ces problèmes. C'est vrai, notamment en ce qui concerne les zones franches, le plan de rénovation urbaine, le plan de cohésion sociale qui ont mobilisé des sommes considérables et qui sont actuellement en train d'être mis en vigueur, la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations qui est un dispositif essentiel pour affirmer clairement le respect que l'on doit à toute personne, toutes les mesures qui ont été, tout récemment, annoncées par le Premier ministre, qui vont dans le même sens. Bref, un effort important a été engagé depuis trois ans. Avant aussi, mais notamment depuis trois ans.

Alors, probablement cela n'a-t-il pas été assez vite et faut-il accélérer, intensifier cette action et c'est ce que j'ai demandé, bien entendu, au gouvernement de faire. Parce qu'en effet, quelles que soient nos origines, nous sommes tous des enfants de la République et nous pouvons tous prétendre aux mêmes droits, tout en acceptant, bien entendu, les mêmes devoirs.

Chacun a le droit au respect et à l'égalité des chances et tout le monde n'a pas conscience aujourd'hui que ce respect et cette égalité des chances lui soient acquis. Là aussi, il faut faire ce qu'il faut. Nous sommes encore, je le répète, dans la période de rétablissement, dans le préalable de rétablissement de l'état de droit, de la sécurité. Mais j'aurai l'occasion, le temps venu, de vous faire part de mes réflexions sur l'ensemble du problème. Mais la priorité pour moi, c'est d'abord le rétablissement de l'ordre public.

QUESTION - Comment vivez-vous les critiques à répétition sur votre quasi silence ou votre extrême discrétion sur la crise des banlieues ? Deuxièmement, est-ce que vous approuvez la proposition du Ministre de l'Intérieur concernant le renvoi potentiel des ressortissants étrangers dans leur pays en cas de faute, de délits dans les banlieues ?

LE PRESIDENT - Sur la première question, je vous ai répondu tout à l'heure, en vous disant qu'il y a le temps du rétablissement de l'ordre, qui était pour moi une priorité absolue -et j'ai tenu à consacrer la totalité de mes efforts à cet objectif, qui n'est pas encore atteint- et le temps de la réflexion que je consacrerai notamment à dire à nos compatriotes quel est mon sentiment sur cette crise et les moyens d'y remédier.

Sur la deuxième question, je vous dirai d'une façon très très simple qu'il y a une loi en France et que cette loi doit être respectée. Il faut respecter la loi, toute la loi.